

**REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
du LOIRET**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FAY AUX LOGES**

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

Présents : Monsieur Frédéric MURA, Madame Magali BLANLUET, Monsieur Fabrice PELLETIER, Madame Aurore YANG, Monsieur Philippe BAUMY, Madame Anne BOUQUIER, Madame Christelle TESSIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Jacques ABBO, Monsieur Hervé LHOMME, Monsieur Loïc CROCHET, Madame Solène MENNECIER, Madame Stéphanie AUBAILLY-GRON, Madame Marie COSTA.

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	26	19

Absents ayant donné un pouvoir : M. Gérard HUET à M. MURA, M. Bruno GUYARD à Mme BOUQUIER, Mme Marianne HUREL à Mme BLANLUET, Mme Mariline BOUCLET à M. Fabrice PELLETIER, Madame Anab LEFFRAY à M. Philippe BAUMY,

Absents excusés : M. Pascal PETITPIERRE, M. Bruno THOMAS, Mme MERIAU Aline, M. Jean-Philippe LECOINTE, M. Yann BOUGUENNEC, Mme Vanessa CHABOURINE, M. Pierre HABERT.

Date de la convocation

13 septembre 2024

Date d'affichage

13 septembre 2024

A été nommée secrétaire : M. Hervé LHOMME

Cette délibération annule et remplace la délibération n°2024-036 du 23 mai 2024.

Objet de la délibération
7- Finances locales
7-1- Décisions budgétaires
7-1-2-2 Budget supplémentaire – délibéré avec document budgétaire

2024-061 - Budget supplémentaire eau 2024

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n°2024-014 du Conseil Municipal du 15 février 2024 relative au vote du budget primitif eau 2024,
Il est proposé le budget supplémentaire suivant :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges à caractère général	59 408,33 €
023	Virement à la section d'investissement	690 000,00 €
042	Opération de transfert entre section	10 000,00 €
022	Dépenses imprévues	6 000,00 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		765 408,33 €

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

et publication ou notification

24/9/2024

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
002	Résultat d'exploitation reporté (excédent)	763 408,33 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	2 000,00 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		765 408,33 €

DEPENSES D' INVESTISSEMENT		
040	Opération d'ordre de transfert entre section	2 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	67 906,00 €
21	Immobilisations corporelles	28 000,00 €
23	Immobilisations en cours	640 000,00 €
020	Dépenses imprévues	20 000,00 €

TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		757 906.00 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	12 176,85 €
021	Virement de la section d'exploitation	690 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	10 000,00 €
10	Dotations (affectation du résultat)	36 933.15 €
13	Subventions	8 796,00 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		757 906.00 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-APPROUVE le budget supplémentaire du budget primitif eau 2024 tel que présenté ci-dessus,

-AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Le secrétaire de séance
Hervé LHOMME

Pour copie conforme,
Le Maire
Frédéric MURA

